Profil de baignade de Panthier-en-Auxois



Eaux pluviales

Baignade

Pêche

significatif

Peu significatif

Peu significatif



Commune de Vandenesse en Auxois Profil élaboré le : 18 novembre 2011

Bourgogne Pouilly Auxois

Caractéristiques de la baignade Schéma de la zone de baignade Nom de la baignade : Réservoir de Panthier en Auxois Responsable de l'eau de baignade : Communauté de Communes de l'Auxois Sud Tel: M. C. GAITEY - 03 80 90 80 44 Point de Période d'ouverture : du 1er juillet au 31 août prélèvement ARS Heures de surveillance : Tous les jours Zone de Base De 11 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 19 h la semaine nautique De 11 h à 19 h le week end Fréquentation moyenne : 70 personnes par jour Zone d'affichage Equipement: Poste de secours (bâtiment base nautique) Sanitaire (parking à côté maison du garde) Parking Accessibilité aux animaux : Non Autres activités : Voile Camping Pêche Historique de la qualité de l'eau Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années (selon la directive 76-160 de 2006) Année 2008 2009 2010 2010 Classement eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne ent polluée - D : Eau de mauvaise qualité Qualité de l'eau selon directive 2006/7/CE du15/02/2006 (estimation) 2011 Bilan iste des épisodes de pollution au cours des cinq dernières années. Interdiction de la Année Date Type de pollution Origine baignade Base nautique 2010 Aucune 2009 Aucune 2008 Aucune Circulation 2007 Aucune 2006 Aucune Source : Géoportail Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion **PRECONISATIONS** Diagnostic Gestion préventive des pollutions Plan d'actions Source de pollution Indicateurs de suivis Distance de la zon Gestion de crise Mesures de réduction des pollutions de baignade AUCUNE Source de pollution potentielle Distance de la zone Indicateurs de Impact Gestion de crise Mesures de réduction des pollutions de baignade suivis Diagnostic et suivi des assainissements individuels Réseaux d'eaux usées significatif (y compris au niveau de la base nautique) 20 m Sensibilisation et concertation avec les agriculteurs par rapport à Activités agricoles significatif 200 m l'impact de certaines pratiques Si dégradation de la qualité de l'eau ou

> arrêté municipal interdiction mporaire de la

affichage aujourd'hui baignad nterdite pour cause

odeurs et couleur eau